Avis d’enquête publique

Commune de Château-Salins

Enquête publique sur le projet de modification de droit commun n°3

du plan local d’urbanisme de la commune de Château-Salins

Par arrêté n° CHSARDIV23001 , le Maire de la commune de Château-Salins a prescrit l’ouverture d’une enquête publique sur le projet de modification n°3 du PLU de Château-Salins.

Celle-ci se tiendra du lundi 30 janvier 2023 à 16h au mercredi 1er mars 2023 à 17h, soit 30 jours consécutifs.

Le Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné Monsieur Aimé CAYET en qualité de commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier, ainsi qu’un registre d’enquête à feuilles non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront consultables en Mairie de Château-Salins 2 rue de Nancy 57 170 CHATEAU-SALINS, du lundi 30 janvier 2023 au mercredi 1er mars 2023 inclus (hors samedi et dimanche). Une version dématérialisée sera également disponible permettant la consultation de l’ensemble des pièces et le dépôt d’une requête, à l’adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/plu-modification3-chateau-salins>

Pendant toute la durée de l’enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

* Soit en les consignant sur le registre d’enquête (papier),
* Soit en les adressant par courrier à l’attention de Monsieur le commissaire enquêteur à l’adresse suivante :

Enquête publique sur le projet de modification n°3 du PLU de Château-Salins

Mairie de Château-Salins

2, rue de Nancy

57 170 CHATEAU-SALINS

* Soit en les consignant sur le registre dématérialisé accessible à l’adresse suivante : www.registredemat.fr/plu-modification3-chateau-salins.fr ou par mail à chateau-salins@registredemat.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Château-Salins pour recevoir ses observations et propositions écrites ou orales les :

* Mercredi 1er février 2023 de 14h à 16h
* Samedi 11 février 2023 de 10h à 12h
* Vendredi 24 février 2023 de 14h à 16h

Le dossier relatif à l’enquête publique prescrite sera tenu à disposition du public pendant la durée de l’enquête en Mairie de Château-Salins (2, rue de Nancy 57 170 CHATEAU-SALINS),

A l’issue de l’enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables à la Mairie de Château-Salins, aux jours et heures habituels d’ouverture, sur le site internet de la commune (<http://www.chateau-salins.fr>) et ce pendant un an à compter de la clôture de l’enquête.